Parliamentary Library

L'Echo de Manitoba.

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, FEVRIER 17, 1898. No. 3.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - $1.00
Europe (compris le port) - 2.50

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne - 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

Lettre Encyclique

DE NOTRE TRES ST. PERE LEON XIII

(Pape par la Divine Providence).

(*Suite*).

La question qui s'agite est assurément d'une très haute importance et d'une gravité exceptionnelle. Nous voulons parler des décisions prises, il y a sept ans, au sujet des écoles, par le Parlement du Manitoba. L'acte d'union à la Confédération avait assuré aux enfants catholiques le droit d'être élevés dans des écoles publiques selon les prescriptions de leur conscience : or, ce droit, le parlement du Manitoba l'a aboli par une loi contraire. C'est une loi nuisible. Car il ne saurait être permis à nos enfants d'aller demander le bienfait de l'instruction à des écoles qui ignorent la religion catholique ou qui la combattent positivement, à des écoles où sa doctrine est méprisée et ses principes fondamentaux répudiés.

Que si l'Eglise l'a permis quelque part, ce n'a été qu'avec peine, à son corps défendant, et en entourant les enfants de multiples sauvegardes, qui trop souvent d'ailleurs sont reconnues insuffisantes pour parer au danger, Pareillement, il faut fuir à tout prix, comme très funestes, les écoles où toutes les croyances sont accueillies indifféremment et traitées de pair, comme si, pour ce qui regarde le bien et les choses divines, il importait peu d'avoir ou non de saines doctrines, d'adopter la vérité ou l'erreur. Vous êtes loin d'ignorer, Vénérables Frères, que toute école de ce genre a été condamnée par l'Eglise, parce qu'il ne se peut rien de plus pernicieux, de plus propre à ruiner l'intégrité de la loi et à détourner les jeunes intelligences du sentier de la vérité.

Il est un autre point sur lequel Nous serons facilement d'accord avec ceux même qui seraient en dissidence avec Nous pour tout le reste; savoir, que ce n'est pas au moyen d'une instruction purement scientifique, ni de notions vagues et superficielles de la vertu, que les enfants catholiques sortiront jamais de l'école, tels que la patrie les désire et les attend. C'est de choses autrement graves et importantes qu'il les faut nourrir, pour en faire de bons chrétiens, des citoyens probes et honnêtes ; leur formation doit résulter de principes, qui gravés au font de leur conscience s'imposent à leur vie, comme conséquences naturelles de leur foi et de leur religion. Car sans religion, point d'éducation morale digne de ce nom, ni vraiment efficace ; attendu que la nature même et la force de tout devoir dérivent de ces devoirs spéciaux qui relient l'homme à Dieu, à Dieu qui commande, qui défend, et qui appose une sanction au bien et au mal. C'est pourquoi, vouloir des âmes imbues de bonnes mœurs, et les laisser en même temps dépourvues de religion, c'est chose aussi insensée que d'inviter à la vertu après en avoir ruiné la base. Or, pour le catholique, il n'y a qu'une seule vraie religion, la religion catholique ; et c'est pourquoi, en fait de doctrines de moralité ou de religion, il n'en peut accepter ni reconnaître aucune qui ne soit puisée aux sources mêmes de l'enseignement catholique.

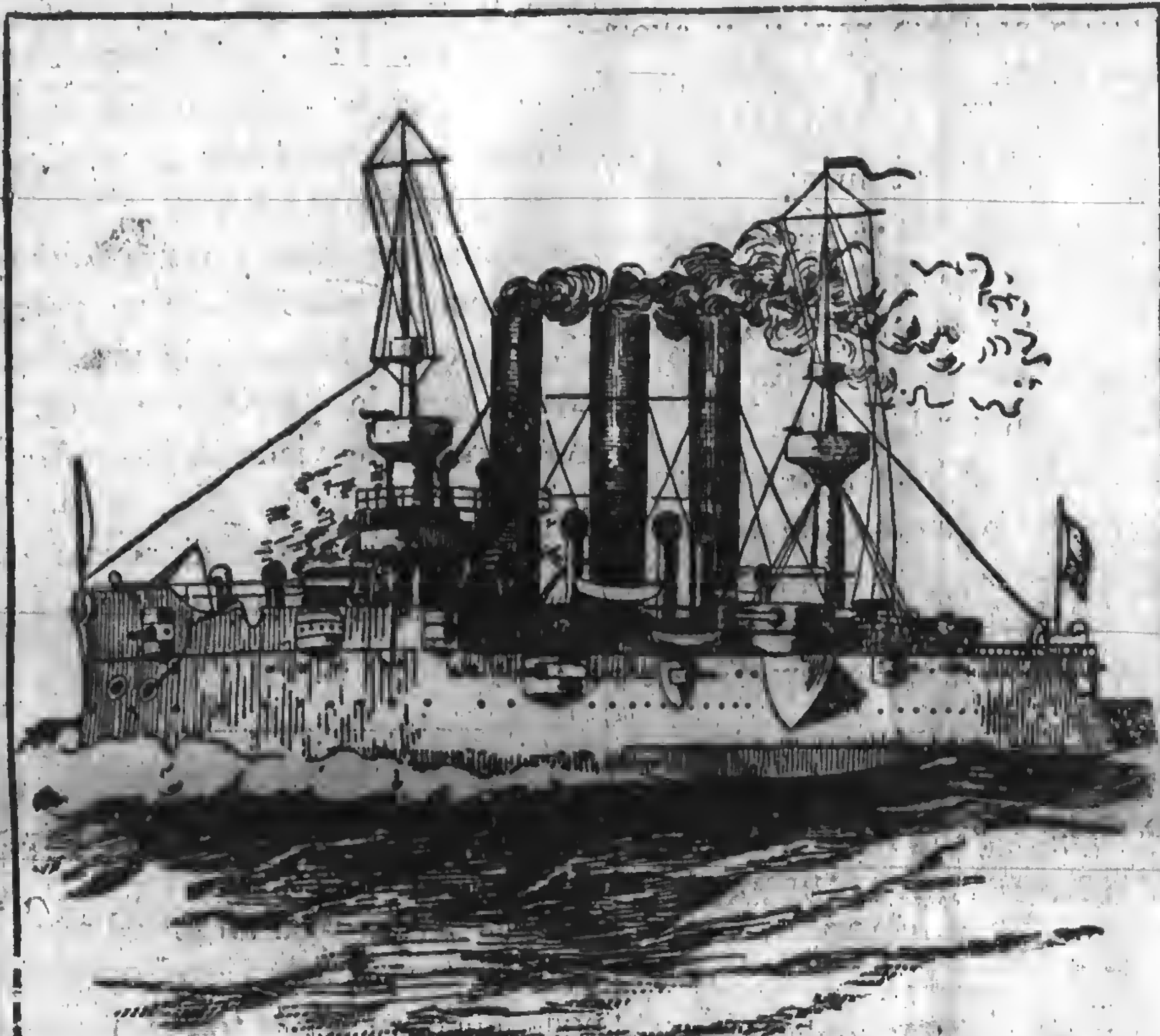
(*A suivre*)

Terrible Catastrophe !

Le Batiment Croiseur Americain "Maine," Completement Detruit par une Explosion.

248 Hommes y ont Perdu la Vie.

Une dépêche de la Havane, annonce qu'une explosion des magasins à poudre a fait sauter le bâtiment croiseur, "Le Maine," avec 453 hommes à son bord. Le bâtiment était à l'ancre, dans le hâvre de la Havane lorsque l'explosion s'est produite.



Un petit nombre seulement, de ceux qui était à borb du navire de guerre, ont échappé à la mort.

On ne connait pas encore la cause de l'explosion, mais on l'attribue gémeralement à un accident.

Cette conjecture fatale, produit une grande sensation dans les deux continents, et pourrait bien donner suite à de graves complications.

Messe Solennelle

A LA BASILIQUE DE ST PIERRE A ROME.

Le Souverain Pontife, Léon XIII, a célébré, avec grande pompe, dimanche dernier, la messe pontificale a la basilique de St Pierre à Rome.

Il y avait foule. Toutes les chapelles latérales étaient remplies de spectateurs.



POPE LEO XIII.

La cérémonie, qui a été des plus grandioses, a duré six heures.

La basilique était décorée d'une manière somptueuse.

Les zouaves pontificaux et la garde suisse étaient de piquet.

La participation de Sa Sainteté, à cette longue cérémonie, mettra fin, à toutes les fausses rumeurs qu'on a fait circuler concernant la santé du Pape.

TELEGRAMME.

Joliette, 9 fév.—M. F. O. Dugas, substitut du procureur général pour le district de Joliette, qui agissait en cette qualité dans le procés de Nulty, a été interrogé au sujet des efforts qu'on pourrait faire pour obtenir la commutation de la sentence du meurtrier de Rawdon. M. Dugas dit qu'il ne croit pas que dans tout le district de Joliette on soit capable d'obtenir des signatures suffisantes pour la requête qui serait transmise au ministre de la justice. Tout le monde est convaincu de la culpabilité de Nulty et il ne peut entrer dans l'idée de personne que le fratricide n'était pas sain d'esprit lorsqu'il a commis son quadruple crime. Nulty lui-même trouve que la sentence n'est que juste et avoue que ce fut une heure malheureuse dans sa vie que celle où il a oublié d'une manière aussi criminelle ses devoirs envers la société.

M. Dugas a observé le condamné depuis la sentence et il a constaté que Nulty se rit de ceux qui ont pu croire un instant qu'il fut atteint de folie épileptique.

LE PARLEMENT IMPERIAL.

La Premiere Seance.

La Situation en Angleterre,

En Chine, aux Indes et en Egypte,

Nettement Definie par le Premier Ministre.

Londres, 8 février.—Le parlement impérial s'est ouvert lundi et s'est mis immédiatement à la besogne. Aujourd'hui, les nouveaux députés furent présentés et l'adresse soumise pour adoption. Une motion pour empêcher les lords de prendre part aux luttes électorales fut rejetée par un vote de 319 contre 100.

Sir William Vernon Harcourt, le chef libéral, dit que le gouvernement ne devait pas s'étonner si le pays et la chambre attendaient des explications quand l'Angleterre avait dans ce moment 100,000 hommes sous les armes. Ce n'était plus le temps de dire Pax Britannia.

Les explications demandées étaient cependant réservées pour le premier ministre qui siège à la chambre des lords.

Lord Salisbury a en effet donné des explications qui ont produit une excellente impression.

Pour ce qui concerne la situation en Chine, il a obtenu de la Russie toutes les concessions nécessaires. Il est stipulé que tout port de Chine sera ouvert au commerce de toutes les nations du monde. De plus, en échange du prêt fait à la Chine, nous avons obtenu des concessions importantes, qui, loin de nuire à la Chine, ne feront qu'aider au développement de son commerce.

On a dénaturé les causes de nos troubles aux Indes. La seule cause de la révolte des Indigènes provient de la terreur qu'inspire l'approche de la civilisation.

Quant à l'Egypte, lord Salisbury a déclaré qu'il avait tout lieu d'espérer que les troupes anglaises s'empareraient bientôt de Khartoum.

La chambre satisfaite a voté d'emblée l'adresse en réponse au discours du trône.

PARLEMENT FEDERAL.

3me Session—8me Parlement.

(4me séance)

On Discute le Marche Mackenzie-Mann.

Nouvelle Attaque Contre le Gouverneur-General.

Notes Diverses.

(Du correspondant du *Soleil*)

Ottawa, 9 fév.—Ceux qui prédisaient une session d'une longueur extraordinaire pourraient s'être trompés, car le gouvernement est prêt avec toutes ses mesures et entend mener la besogne rondement. Le dépôt du bill du chemin de fer du Yukon devant la chambre, hier, avant que l'adresse soit votée en est la preuve. C'est une démarche qui raccourcira la session d'au moins quinze jours, car l'opposition aurait traîné le débat sur l'adresse en longueur tant que le bill du Yukon n'aurait pas été soumis aux chambres.

L'autre décision du gouvernement que Sir Wilfrid a annoncée, hier soir, de procéder de jour en jour, à partir de mardi, à la discussion du bill du Yukon, est un autre moyen d'avancer considérablement les procédures de la Chambre.

Voici dans quel ordre se sont succédé les orateurs :

L'hon. M. Blair, l'hon. M. Haggart, l'hon, Clarke Wallace, M. Morrisson, l'hon. Dr. Montague et M. John Ross Robertson.

Avant de clore la séance, Sir Chas. Tupper dit qu'il voulait savoir du gouvernement s'il prenait la responsabilité du discours prononcé, l'été dernier, par Lord Aberdeen, devant le National Club de Toronto, en faveur de la politique du gouvernement.

Sir Wilfrid Laurier dit qu'il niait que ce discours eut la portée politique qu'on lui donnait—En supposant, du reste, qu'il l'aurait, j'en prendrais toute la responsabilité.

La Chambre s'est ajournée vers 11 h. 30.

L'hon. Dr. Fiset a été presenté au sénat hier par les hon. MM. Mills et Scott.

L'ECHO DE MANITOBA.

Sera publié tous les jeudis à commencer du 10 février inclusivement.

Par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,
BOITE 1309,
WINNIPEG, MAN.

Accident de chemin de fer

SUR L'INTERCOLONIAL

Le conducteur tue et le chauffeur blesse.

Moncton, N.B., 8 fév.—L'express de Québec dû à Halifax à midi, a déraillé à 2 h. 30 ce matin près de Beresford Siding, situé à un quart de mille à l'est de Petit Rocher.

William Bastin, conducteur de Campbelton, a été tué, et James Haines, chauffeur, de Moncton, a été sérieusement blessé; il ne survivra pas à ses blessures. Cinq chars de passagers sont démolis,mais aucun passager n'a été blessé.

On a peu de détails sur cet accident. Le train descendant comme à l'ordinaire lorsqu'un essieu de la locomotive se rompit à un endroit où le remblai est élevé. La locomotive fut précipitée en bas du remblai et tomba sur le côté droit. L'infortuné Bastin tomba sous l'engin et fut écrasé à mort.

Le chauffeur Haines fut aussi lancé sur le sol. On le trouva blessé aux jambes et à la partie inférieure du corps. Il se rétablira probablement.

Bastin laisse une veuve et des enfants. Le corps de Bastin n'avait pas encore été retiré de dessous la locomotive à sept heures ce matin, cinq heures après l'accident.

La locomotive s'est détachée des autres chars qui sont restés sur la ligne, mais qui n'ont déraillé qu'à une certaine distance de là. C'est ce qui a sauvé les passagers, car personne d'entre eux n'a été blessé.

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 17 FÉVRIER, 1898

LE SENATEUR BERNIER.

M. le sénateur Bernier, dans une lettre écrite à "La Vérité" se permet de dire qu'il est du devoir de la population française du Manitoba, d'appuyer M. Hugh John Macdonald, aux prochaines élections locales.

C'est-à-dire que notre sénateur prend sur lui, de conseiller le vote catholique pour les torys.

En voilà une bonne !

1o Sir Charles Tupper vient à Winnipeg, dans le but de soulever le fanatisme religieux contre nous; on n'a pas encore oublié son appel au fanatisme lorsqu'il s'écria, dans une grande assemblée à Winnipeg: "Electeurs de Winnipeg! iriez-vous voter pour mettre à la tête du gouvernement, un français catholique ?"

2o M. Hugh John Macdonald s'enrhume à proclamer à travers la province, que la question des écoles ne fait plus partie de leur programme politique.

3o Le "Nor'-Wester"—l'organe accrédité des conservateurs—écrit article sur article, corroborant et endossant l'assertion de M. Macdonald.

4o M. R. P. Roblin, l'élu d'une circonscription métisse-française et le chef de la députation tory, tape sur le gouvernement Greenway parce que ce dernier permet l'enseignement du français, dans nos écoles.

Et M. Bernier témoin de tous ces délits politiques, se sent encore le courage d'acclamer les chefs conservateurs !

Est-il logique notre sénateur ?

Nous n'avons pas à faire l'histoire politique de ce monsieur.

Il nous suffirait de faire mention des luttes que M. Bernier fit à Carillon, et du succès qu'il remporta à Québec, aux dernières élections générales, pour démontrer le prestige politique dont il jouit.

Le rôle de dictateur qu'assume M. Bernier, nous oblige de dire ce qui précède.

Nous continuerons maintenant, à faire comprendre aux électeurs métis-français catholiques, le danger qu'il y aurait à suivre la ligne de conduite que M. Bernier voudrait leur tracer.

Il est évident que dans les présentes circonstances, le devoir des catholiques, est tout tracé par Léon XIII, qui, dans son admirable encyclique, ordonne que nous nous servions de la prudence, et de la modération pour obtenir les plus grandes concessions possibles, de ceux qui constituent l'autorité.

Or, ne serait-ce point chercher à irriter, contre nous, ceux que la loi investit du pouvoir de nous porter secours, que de solidifier la population catholique contre eux ?

Ne serait-il pas plus rationnel de conseiller à la minorité de se tenir à l'écart pour le moment, et de rester entièrement neutre relativement à la politique provinciale ?

Nous n'aurons point d'élections générales, pour la province, avant deux ans.

Dans l'intervalle, nous ne voyons aucune objection à grouper notre population et à rétablir l'harmonie parfaite dans les rangs de la minorité, mais non pas en faveur d'aucun parti politique local.

Fortifions-nous afin de prendre du poids et de commander une influence dont nous avons tant besoin et qui pourrait nous être de la plus grande utilité, dans un temps assez rapproché.

Préparons-nous à placer de bons candidats catholiques dans chaque circonscription française. Il nous en reste encore quatre: LaVerandrye, Carillon, Saint-Boniface et Woodlands.

Avec de l'entente on pourrait peut-être réussir à remporter Morris, malgré que la grande majorité dans cette dernière division électorale soit anglaise protestante.

Ce qui nous donnerait cinq députés catholiques à la chambre locale.

En plaçant à leur tête, un homme d'expérience, un homme de vrai mérite et possédant les connaissances et le rouages de la politique, doué en même temps d'une force de caractère et d'une indépendance qui le mettraient à l'abri des tentations du gain, le succès de notre cause serait facile.

Pour atteindre ce but, il nous faudrait d'abord commencer sans retard, l'organisation de la campagne; puis faire comprendre à nos comtés métis-français, le danger d'élire un protestant; la nécessité de se débarrasser des traîtres, qui, après s'être faits élire, par mille fausses promesses, n'ont point craint de dénoncer le gouvernement Greenway, parce que celui-ci avait permis et permet encore, l'enseignement de notre langue française dans nos écoles.

Cette suggestion nous est dictée par l'intérêt que nous portons à la cause que nous avons tous entrepris de défendre, et dont le succès nous comblerait de joie et de bonheur.

Que chacun donc, se fasse un devoir de pratiquer le désintéressement et d'oublier les rancunes de parti, et nous serions grandement déçus, si avant deux ans, la minorité n'était pas en pleine jouissance de ses droits légitimes.

N'oublions jamais que pour conduire notre cause à bonne fin, le Pape nous enjoint d'observer les conseils de la prudence et de la modération.

"LE MANITOBA."

Notre confrère, en accusant réception de L'ECHO, nous dédie, du premier coup, une colonne et demie de sa prose.

Il commence d'abord par nous faire quelques légers reproches en ces termes:

"Dans son prospectus L'ECHO DE MANITOBA ne dit cependant pas un mot de la question scolaire, qui est la question capitale dans le moment pour nous, catholiques du Manitoba."

Puis en bon ami, il nous prévient que nous sommes en grand danger de nous égarer:

"Le confrère," dit-il, "nous semble en grand danger de s'égarer quand il dit: ...... Pour bien comprendre cette illustre lettre et en apprécier sa juste portée, il faut surtout savoir lire entre les lignes......"

Nous laissons au lecteur de juger de la bonne foi du "Manitoba."

Voici ce que nous disions dans notre premier numéro:

"Sa sainteté ajoute que rien "dans l'affaire des écoles, ne devra "se faire sans le concours des "évêques. Il serait superflu de "dire que nous nous soumettons "cordialement à la volonté de l'Il-"lustre Vieillard du Vatican, vo-"lonté si bien exprimée dans sa "lettre encyclique.

"Notre journal se fera un "DEVOIR SACRÉ d'en défendre "les principes et de se conformer à "la direction qu'elle comporte.

"Une nouvelle ère s'ouvre pour "nous, catholiques du Canada. Le "Pape a parlé; que sa sainte vo-"lonté soit faite!"

Est-ce assez clair ?

Relativement au danger auquel nous sommes exposés, nous n'avons qu'à mettre ce que nous avons écrit et ce que voudrait nous faire dire ce bon journal:

Ce que Nous Avons Dit:	Ce que Nous Fait Dire "Le Manitoba."
Certains journaux protestants se sont permis de *faire des commentaires à leur point de vue, sur l'encyclique,*mais pour bien comprendre cette illustre lettre et en apprécier sa juste portée, il faut surtout, savoir lire entre les lignes.	...., mais pour bien comprendre cette illustre lettre, etc., etc.
En effet, les corollaires qui en découlent sont bien plus instructifs que voudrait admettre certaine presse.	

C'est-à-dire que "Le Manitoba" a tronqué, de propos délibéré, toute une partie de notre phrase, pour en changer complètement le sens.

Quelle analogie peut-il y avoir entre CERTAINE PRESSE et le mandement de Mgr Bégin ?

Allez, confrère, continuez à tronquer nos articles et en changer le sens. Vous ne pourrez que convaincre de plus en plus, l'opinion publique sur la nécessité qu'il y avait de publier L'ECHO.

Il est certain que rien au monde ne pourrait nous faire consentir à adopter de tel procédé pour chercher à confondre un adversaise; parce que notre devise est: "TOUT DROIT."

L'ASSOCIATION LIBERALE FRANCAISE.

Un petit nombre, seulement, des membres de cette association, ont répondu à l'appel convoquant une assemblée pour le 9 courant.

D'abord, l'avis était insuffisant; ensuite le local où la réunion devait se faire, avait été détruit par un incendie, et le nouvel endroit qu'on avait choisi, était très peu connu des membres, et bien difficile à trouver.

De plus, le secrétaire de l'association, pour des raisons valables, ne put s'y rendre.

En vue de toutes ces difficultés, et en vue surtout de l'importance des quelques sujets qu'on devait traiter, les membres présents jugèrent à propos d'ajourner l'assemblée au samedi 26 courant à 2 heures p. m., à l'Albert Hall, au-dessus de l'ancien magasin de M. Chabot, rue Main, vis-à-vis l'hôtel de ville.

Cette assemblée a été convoquée pour prendre en considération une question qui intéresse la population métisse - canadienne - française, au plus haut degré.

Il est donc très important qu'on s'y rende en grand nombre.

"LA VERITE."

"La Vérité" trouve que notre journal est de trop; et pourtant si elle était au courant de tous les faits, "La Vérité" changerait bien vite d'opinion.

Nous citerons un seul fait:

"Le Manitoba," dans son numéro du 9 courant, publie un article sur la colonisation, dans lequel il conseille à nos colons canadiens, d'aller s'établir *dans les environs de* Whitemouth; c'est-à-dire dans un pays où les lièvres crèvent par la famine.

"La Vérité" conviendra avec nous, qu'il est de la plus grande urgence—en vue d'attirer l'immigration—de placer nos colons, dans un district où ils peuvent progresser.

Il n'y a rien de plus nuisible à la colonisation que d'envoyer les cultivateurs, dans un endroit où il leur sera impossible de faire leur vie.

M. Tardivel a visité notre province et comprend comme nous, la nécessité d'encourager l'émigration française en aidant à nos colons à se procurer des terrains arables.

Donc la nécessité de la publication d'un journal bien renseigné et qui puisse guider, par ses connaissances du pays, les colons dans le choix de leurs homesteads.

L'espace et le temps nous manquent aujourd'hui pour nous étendre sur ce sujet. Nous y reviendrons et nous espérons pouvoir convaincre "La Vérité" que notre journal est non seulement utile, mais qu'il est même nécessaire.

EXPLICATION.

Dans notre premier numéro prospectus, nous avions fait entendre que nous livrerions à la publicité, une certaine lettre qui mettrait au jour, l'intrigue qu'on nous avait montée, pour empêcher la publication de L'ECHO.

Depuis, cependant, notre solliciteur nous a conseillé de ne point livrer cette lettre à la publicité avant que le procès, dont cette conspiration devient la base, s'instruise.

Nos lecteurs seront alors mis au courant de toute cette triste affaire.

L'ADMINISTRATION.

Nous avons reçu un grand nombre de lettres et de correspondances, nous félicitant sur le ton et l'apparence de "L'ECHO DE MANITOBA."

Le manque d'espace et notre modestie nous interdisent la publication des compliments flatteurs qu'on a voulu nous offrir, et pour lesquels, on voudra bien le croire, nous sommes très reconnaissants.

Ces marques d'appréciation sont bien propres à stimuler notre courage et notre énergie.

Nous ne pouvons cependant résister à la tentation de publier les quelques vers qui suivent et qui nous ont été adressés par un de nos admirateurs; vers inspirés par notre devise:

"Tout Droit."

"Tout droit!" Devise noble et grande et qui résonne
Comme un joyeux coup de clairon,
Salut, tu nous manquais, jusqu'à présent personne
N'osait te mettre à son blason.

Nos preux t'aimaient, tes mots brillaient sur l'oriflamme
Qui les précédait au combat,
Le faible en te lisant retrouvait un peu d'âme,
Et redevenait bon soldat.

Au front de ce journal, aujourd'hui, l'on te grave
Pour qu'il puisse vivre longtemps,
Fais qu'il reste toujours: juste, loyal et brave;
Qu'il soit le type des vaillants.

Oh! les luttes viendront après les accalmies,
Avec les lâches trahisons,
Le monde est ainsi fait, il faut des infamies,
Pour contenter les passions!

Tu guideras l'essor, Devise magnanime
De ceux qui te gardent leur foi,
Pour qu'ils ne roulent pas au bourbier de l'abime,
Pour qu'ils aillent toujours tout droit.

OSERONT-ILS ?

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons qu'il est rumeur que le sénat a l'intention de rejeter le bill ayant rapport à la construction de la voie ferrée du Klondyke.

Il ne manquerait plus que cela pour aliéner, contre l'opposition, le peu de conservateurs qui restent dans le Manitoba et le Nord-Ouest.

SIGNIFICATIF.

Le correspondant du "Soleil" adresse à ce journal le télégramme significatif, qui suit:

Ottawa, 4 février.—Comme je vous le télégraphiais tantôt, Mgr Langevin est à Ottawa, M. Télesphore Rochon, inspecteur des écoles du Manitoba, est aussi à Ottawa. Je crois maintenant pouvoir dire que leur présence simultanée dans la capitale n'est pas accidentelle et a quelque rapport avec la question scolaire. Il n'y aurait rien de surprenant si, d'ici à quelques semaines, on apprenait que M. Greenway avait consenti à faire de nouvelles concessions, de nature à donner satisfaction aux catholiques de là-bas.

Le moment ne pourrait être plus favorable. Je constate que l'encyclique a eu un excellent effet parmi la députation protestante. Plusieurs députés de l'Ouest me disent que le ton modéré et conciliant de la lettre du St Père a désarmé ceux de leurs électeurs qui avaient des prétentions contre la cour de Rome et ce qu'ils appelaient son ingérence dans les affaires politiques du Canada.

La lettre circulaire de Mgr Langevin est aussi écrite dans un ton très modéré, de même que l'article du "Manitoba" sur la question, article inspiré par Sa Grandeur, assure-t-on. Toutes ces circonstances rapprochées les unes des autres font croire à une solution amicale de la difficulté par les autorités manitobaines mêmes.

TELEGRAMME.

Ottawa, 10 fév.—Le parti libéral s'est assemblé en caucus ce matin sous la présidence du vieux vétéran, M. Scriever. La réunion a été des plus enthousiastes et des plus harmonieuses.

L'entrée de Sir Wilfrid et des autres ministres dans la salle a été saluée par de vifs applaudissements.

Le but principal du caucus était de discuter en famille certaines questions d'économie interne du parti et un peu aussi le chemin de fer du Yukon. Plusieurs députés ont exprimé leurs vues et la politique du gouvernement a été approuvée à l'unanimité.

AVIS AUX CHERCHEURS D'OR.

Seattle, 12 février.—Le vapeur Utopia arrive d'Alaska, et rapporte le décès de quatre personnes mortes à Skagway par les suites de la famine et des privations de tout genre.

Epouvantable Drame

UNE BELLE-MERE TUE LA FILLE DE SON MARI

S'attaque a ce dernier et essaie se detruire

New York, 9 fév.—La jalousie d'une belle-mère vient d'être la cause d'un drame épouvantable à Brooklyn, drame dans lequel une jeune fille de dix-sept ans a perdu la vie.

M. William W. Place habite au No. 598 rue Hancock. C'est un agent d'assurance très à l'aise et âgé de 47 ans. Sa seconde femme, Martha, est âgé de 37 ans. Ida Place, fille du premier lit, habitait avec son père et sa belle-mère.

Hier soir, à six heures, M. Place rentrait chez lui comme d'habitude. Il se trouvait, en ouvrant la porte, en face de sa femme, armée d'une hachette, et dans un état de surexcitation immense. Celle-ci s'élança sur lui sans dire un mot et le frappa avec la plus grande violence au front. Puis, Mme Place s'enfuit

Marche de Winnipeg

— POUR LES —

CULTIVATEURS.

	$ Cts.		$ Cts.
Bœnf golé	0 04	à	0 05
Vean	05	à	06
Mouton	05	à	06
Poulet	10	à	11
Bacon (salé)	08½		
Bacon (fumé)	09½		
Jambon	11½	à	0 12
Cochons (vivants)	4 87½	à	4 90
Lard, pesant de 100 à 170 lbs	6 40		
Lard, pesant de 170 à 250 lbs	6 25		
Lard, pesant de 250 à 350 lbs	6 00	à	6 25
Œufs, par doz	16	à	17
Œufs frais	35		
Fromage	10½	à	0 11
Beurre, la lb	12	à	18

FARINE.

Hnngarian patenté	2 45		
Glenora	2 24		
Strong bakor	1 90		

GRAINS.

Blé, lo minot	75	à	76
Avoine	35	à	40
Orge	35		

POISSON.

Poisson blanc	06
Brochot	04
Truite	09
Saumon	12
Morue	08

HUITRES.

Huitres, par gallon	1 80	à	2 00

LÉGUMES.

Choux, par doz	50	à	75
Oignons, par lb	03		
Patates	40	à	45
Carottes	1 00		
Betteravos	50		

FOIN.

Foin, la tonne	5 00
Foin pressé	6 00

BOIS DE CORDE.

Tremhle, la corde	3 50	à	3 75
Epinette rougo	5 50		
Epinette blanche	3 50	à	4 00
Chène	4 75	à	5 50

dans sa chambre, ouvrit les deux becs de gaz et se jeta sur son lit.

Place appella immédiatement au secours et s'élança sur les traces de de sa femme. Elle avait déjà perdu connaissance quand on ouvrit les fenêtres. Peu après on retrouvait dans une autre chambre le cadavre d'Ida, le crane fendu à coups de hache. Le père, bien que dangereusement blessé, en reviendra. Sa femme est déjà hors de danger, elle est arrêtée.

On dit que la préférence marquée de Place pour la société de sa fille est la seule cause de cet épouvantable drame de famille.

HORRIBLE SAUVAGERIE

DEUX BUCHERONS SE BATTENT A COUPS DE HACHE

L'UN EST GRIEVEMENT BLESSE

New York, 9 fév.—Deux bûcherons se sont livrés à un duel d'une incroyable sauvagerie, samedi soir, près de Vineland, N. J. Après un combat terrible à coups de haches, William York s'est trainé chez lui, à Vineland, à demi scalpé et couvert de profondes blessures qui font craindre pour ses jours. Quant à l'autre combattant, nommé Clarence Hall, il est disparu.

York raconte qu'il avait travaillé avec Hall toute la journée. Quand vint le temps de partager le bois qui avait été coupé, il s'éleva une difficulté que les injures des deux hommes avivéreat au point qu'ils décidèrent de se battre à coups de haches.

Tous deux étaient robustes et savaient manier la hache avec une grande dextérité. La lutte était à peine engagée que le sang des deux combattants coulait sur la neige.

"Je ne sais pas combien de temps le duel a duré, dit York, mais c'est la plus mauvaise affaire à laquelle je me suis trouvé mêlé. Etant plus jeune et plus vif, Hall avait sur moi un avantage. Dans un des mouvements de sa hache, il m'atteignit à la tête et m'enleva un large morceau de cuir chevelu. S'il m'avait frappé un peu plus bas, il m'ouvrait le crâne. Le coup avait été si rude, cependant, que je tombai sur les genoux, pour me relever aussitôt. Le sang m'aveuglait, mais je continuai de frapper et de me defendre jusqu'à ce que finalement, je m'affaissai sans vie sur la niege. Quand je revins à moi, il faisait nuit et Hall avait disparu. Après des efforts surhumains j'ai réussi à me traîner jusque chez moi."

Des gens qui sont allés à la recuerche de Hall, que l'on croyait mort, ont trouvé sur la neige des taches de sang qui indiquaient la marche de ce dernier. On croit que Hall est parvenu à se rendre chez quelqu'un de ses amis où il s'est fait donner les soins que requéraient son état.

La Compagnie de Chemin Fer & Canal du Lac Manitoba.

HORAIRE—A partir de Vendredi, 8 Oct. 1897.

Allant au Nord. Lisez en descendant. — Allant au Sud. Lisez en montant.

Fares from Port. la Prairie	Miles from Port. la Prairie	2nd class mixed Mon. Fri.	STATIONS.	2nd class mixed Tue. Sat.
		L 7 50	Winnipeg	A22 35
—	0	11 00	Portage la Prairie	20 00
40	10	11 30	Macdonald	19 25
70	17	11 50	Westhourne	19 00
1 10	27	12 25	Woodside	18 30
1 40	35	12 50	Gladstone	18 00
—	36	13 30	Gladstone Jc.	17 30
1 75	43	13 56	Ogilvie	17 00
2 00	49	14 25	Plumas	16 35
2 55	63	15 06	Glonella	15 47
2 85	71	15 40	Glencairn	15 20
3 35	83	16 16	Elliott	14 40
3 65	91	16 48	Laurier	14 06
4 00	100	17 15	Makinak	13 40
4 30	107	17 45	Ochre River	13 15
4 80	120	A18 30 / L19 30	Dauphin	L12 30 / A10 55
5 20	130	20 02	Valley River	10 23
5 45	136	20 25	Sifton	10 00
5 90	147	20 58	Fork River	9 25
6 40	159	21 35	Winnipegosis	8 45

D. B. HANNA,
Superintendent.

Winnipeg.

NOUVELLES LOCALES.

L'ECHO DE MANITOBA est en vente chez G. R. Vendome, libraire, 290 Rue Main, Winnipeg.

Le professeur Brice, président du bureau d'éducation, est actuellement à Ottawa.

Les chambres locales sont convoquées pour le 10 mars prochain. On dit que la session sera de courte durée.

Madame Elie Chamberland, qui est à l'hôpital de St-Boniface, depuis trois semaines, est convalescente.

On dit que M. Nicholas Bawlf, de Winnipeg, sera fait sénateur, pour remplacer M. Sutherland. La rnmeur nous semble absurde.

N'oubliez point l'assemblée de l'Association Libérale Française pour le samedi, 26 courant. Voyez l'annonce.

Un nommé Mason, a été arrêté au Portage-la-Prairie, pour vol de blé engrangé dans un élévateur de Bagot. Il a été pris en flagrant délit. Il a confessé son crime.

A sept heures et demie du matin, dimanche dernier, la résidence de M. James Lavery, agent du C.P.R., à Selkirk, a été détruite par le feu. Les pertes se montent à $2,000.

M. G. R. Vendôme est le seul agent autorisé à solliciter des annonces pour L'ECHO. Toute commande laissée à son magasin, 290, rue Main, recevra une prompte exécution.

M. Duncan, le député de Morden, était à Ottawa ces jours derniers, en route pour le Manitoba. M. Duncan a été employé tout l'été, par le gouvernement fédéral, aux fins de l'immigration en Ecosse.

M. J. A. Richard est retourné à Montréal. Il reviendra dans une semaine, avec l'assortiment complet pour le magasin qu'il a loué, sur la rue Main, près de la banque de Montréal.

Une assemblée des libéraux, du district d'Emerson, a été tenue à Emerson le 9 courant. Un grand nombre de personnes y assistaient. Les honorables MM. Cameron et Watson ont adressé la parole et ont été hautement appréciés.

27 joueurs aux cartes, ont été surpris par l'inspecteur Penrose, faisant leur jeu illicite, dans la cave d'un hôtel à Winnipeg. On prétend que plusieurs personnes respectables sont inculpées. Ils devront tous venir devant la cour de police dans quelques jours.

Les réparations au pont de l'avenue Broadway sont complétées, mais on a cependant pas construit de passerelles. Il appartient aux citoyens de St-Boniface d'exiger—en vue de la sureté publique—que la compagnie fasse cette amélioration sans plus de délai.

Melle Alida Pinsonneault, de St-Sébastien, Québec, s'en retourne de Battleford où elle a enseigné durant un an et demi. Elle a passé trois jours à Winnipeg. La rumeur dit que Melle Pinsonneault reviendra bientôt de St-Sébastien pour faire le bonheur d'un heureux aspirant.

On publie à Buffalo une lettre de M. F. C. Wade, datée du Yudon le 15 janvier dernier. M. Wade dit que la famine au Yukon se fait sentir d'une manière inquiétante. Il décrit d'une manière pathétique les accidents de son voyage. Il a du frayer un chemin en suivant le cours des rivières, à travers des amas de glace accumulée, à des endroits, jusqu'à une hauteur de 20 pieds.

M. Elisée Parent, de Letellier, en route pour le Klondyke, a abandonné l'idée de son projet. Les informations qu'il se procure à Winnipeg, concernant la vie à la région dorée, ne sont point de nature à l'encourager. Après avoir tout considéré, il trouve que les chances de trouver de l'or, sont plus certaines sur sa ferme à Letellier, il s'y en retourne en conséquence.

Nos adversaires déploient toute leur énergie pour répandre la calomnie et cherchent par ce moyen à créer la dissension dans nos rangs. Ainsi il y a quelques jours, on découvrit que certains faux rapports avaient été mis en circulation dans le but d'indisposer des amis politiques contre les autres. En remontant à la source de ces rumeurs odieuses, on arriva à découvrir qu'un certain employé du Service Civil, nommé sous l'ancien régime et maintenu dans sa position, par les bonnes grâces des amis du gouvernement libéral, en était si non l'auteur, du moins l'instigateur. On blamera, après cela, le gouvernement Laurier de faire des démissions. Que nos amis se tiennent donc en garde !

DIVERS.

"The Canadian Bank of Commerce," va ouvrir une succursale à Dawson City, Yukon.

Mardi dernier, un incendie a détruit plusieurs bâtisses à Morden, Man. Les dommages se montent à $800.

M. A. Mercier, frère de feu Honoré Mercier, a obtenu une licence pour draguer 208 milles dans la rivière Yukon.

Mgr. Langevin est arrivé hier. Une réception des prêtres du diocère se fait aujourd'hui au palais épiscopal.

Lord Strathcona et Mont Royal (Sir Donald Smith) a prêté le serment d'office et a pris son siège, pour la première fois, hier à la chambre des Lords.

L'Honorable M. Sifton.

L'hon. M. Sifton a adressé la chambre, mardi soir, au sujet du bill du chemin de fer au Klondyke. Il a conclu son discours hier au soir après avoir parlé pendant cinq heures.

C'est la première fois que le ministre de l'Intérieur prend la parole à la chambre fédérale. Quoiqu'indisposé depuis plusieurs jours, il a cependant fait un exposé clair et précis de la transaction McKenzie.

Il a soutenu sa réputation d'orateur. Son discours a été grandement apprécié.

AVIS!

L'ASSEMBLEE des membres de

l'Association Liberale Francaise

a été ajournée à

SAMEDI, LE 26 FEV.,

à l'ALBERT HALL, au-dessus de l'ancien magasin de M. Chabot.

VIS-A-VIS L'HOTEL DE VILLE

WM. LAGIMODIERE, 1st Vice-Prés'

H. PACAUD, Sec.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons :—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000 ; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000 ; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés ; les resultats n'en sont pas moins remarquables ; comme peut le faire voir le tableau suivant :

	1885.		1895.	
Blé	7,429,440	minots	41,776,038	minots
Avoine	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907,184	"	59,975,807	"

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était :

En 1885	566,228	âcres
" 1895	1,722,773	"

Augmentation, 1,156,525 acres

La Province a un systême municipal, qui est simple économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les differents localités, avec des termes de paiement três faciles. Des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province. Une liste complète de ces terrains sera fournie en faisant application au Départment de l'Agriculture et immigration.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en enfaisant la demande à—

THOS. GREENWAY,

Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MANITOBA

Ou à **W. D. SCOTT,**

Agent d'immigration pour Manitoba, No. 30, Rue York, TORONTO, ONT